

# Bulletin Municipal

Septembre 2020 - N°1

## Le P'tit Vignotin

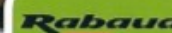


Du lundi au vendredi  
8H30 à 12H – 13H30 à 18H  
Samedi de 9H à 12H  
Boutique en ligne : etsvalentin.fr

Depuis  
1959

Husqvarna

Ets VALENTIN SAS  
Matériel Jardins et Forêts



Réparation & vente de tout le matériel pour le jardin & la forêt : robots tondeuses, autoportées, micro tracteurs, débroussailleuses, tronçonneuses, élagueuses, souffleurs, broyeurs, motoculteurs, fendeuses, etc...

Stock de pièces détachées et de produits finis fort de plus de 400 000 références de grandes marques : Husqvarna, Jonsered, Staub, Oleo-Mac, Briggs & Stratton, Echo, Iseki, Kiva, Oregon, ...  
Et bien plus encore !



Ets VALENTIN SAS  
48 rue du Général  
Verneau  
55200 VIGNOT



facebook.com/EtsValentinSAS



03 29 91 03 07



contact@etsvalentin.fr

Tous droits réservés

Photos : Mairie, Vignot cœur de Meuse

Directeur de la publication : Nicolas MILLOT

Rédacteur : Lucien Scheuer

Coordinateur : David Sinama, Ludovic Machebœuf

Dépôt légal : septembre 2020

ISSN en cours

Mise en page et impression : Imprimerie Aubriot - Commercy

<b>Mot du Maire</b>	<b>4</b>
<b>Trombinoscope de l'Equipe Municipale</b>	<b>5</b>
<b>Remerciements</b>	<b>6</b>
<b>Rencontres</b>	<b>7-9</b>
<b>Travaux et aménagements</b>	<b>10</b>
<b>Guide du bon voisinage et tri sélectif</b>	<b>12-14</b>
<b>L'écho de Vignot</b>	<b>15-17</b>
<b>Actualités et événements</b>	<b>18-22</b>
<b>Etat civil et contacts</b>	<b>24</b>

Chères Habitantes et habitants de Vignot,

Depuis le 27 mai votre nouvelle équipe municipale est en place.

C'est dans une conjoncture compliquée en raison de la COVID 19, que notre prise de fonction s'est faite.

Mais ceci n'entache en rien notre volonté de mettre en place ce projet que nous avons voulu fédérateur, dynamique, créatif, respectueux des traditions et de notre cadre de vie.

Vignot c'est la porte d'entrée des cotes de Meuse, du parc naturel Régional de Lorraine et c'est ces forces qu'il convient de mettre en avant.

Le travail de l'équipe municipale a commencé vite, fort et avec méthode.

Un accueil exceptionnel des équipes salariés nous a été réservé, et leur engagement et la qualité de leur travail est remarquable.

Chacun de vous peut remarquer le nombre d'actions déjà engagées et vos nombreux témoignages de sympathies nous touchent.

Il était important d'impulser rapidement une touche de fraîcheur pour que « Vignot la belle endormie » devienne « Vignot la belle éveillée ».



Notre projet s'inscrit et se fera dans le cadre d'un équilibre financier maîtrisé, malgré les difficultés, car les projets ce n'est pas que de moyens financiers, mais c'est aussi et surtout des hommes et des femmes qui s'investissent.

Pour les années à venir nous poursuivrons notre travail d'écoute, de dialogue, de concertation et je souhaite que nous incarnions cette solidarité, cette bienveillance retrouvée pour que chacun de vous soit fier de dire qu'il est Vignotin.

Je compte sur chacun de vous

Pour l'équipe municipale  
Nicolas MILLOT  
Maire de Vignot

# Votre équipe municipale

<b>Maire</b> Nicolas Millot		<b>Conseillère</b> Karine Lang		<b>Conseiller</b> Joriss Quennouille	
<b>1<sup>er</sup> adjoint</b> David Sinama		<b>Conseiller</b> Alexandre Lemarquand		<b>Conseillère</b> Marylène Jusnot	
<b>2<sup>ème</sup> adjointe</b> Annick Reinbolt		<b>Conseillère</b> Sonia Martin		<b>Conseiller</b> Fabrice Gerardin	
<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b> Ludovic Macheboeuf		<b>Conseiller</b> Patrick Boye		<b>Conseillère</b> Laura Louis	
<b>4<sup>ème</sup> adjointe</b> Madeleine Leclerc		<b>Conseillère</b> Coralie Dogan		<b>Conseiller</b> David Peyronnet	

# Remerciements

Remercions Madeleine LECLERC pour son investissement auprès de nos aînés. En gardant contact lors de l'épisode caniculaire et durant l'épidémie de COVID-19. La santé de nos aînés doit être une priorité pour tout le monde.

«Je suis à la recherche de membres actifs parmi nos aînés pour des actions associatives, de plus je peux recevoir les doléances de ceux qui le souhaitent» nous précise M<sup>me</sup> LECLERC. Des contacts ont été pris avec les instances militaires du 516 RT de Toul pour les cérémonies officielles ainsi qu'avec les associations du Souvenir Français et des anciens combattants. M<sup>me</sup> LECLERC a la charge de remettre à jour la liste électorale.

Merci pour cet engagement municipal.

## Peinture JOANNES

**2 RUE JEANNE D'ARC**  
**55200 VIGNOT**

[www.peinture-joannes.fr](http://www.peinture-joannes.fr)

Ravalement de façade  
Peinture intérieure / extérieure

Revêtement de sol (PVC, moquette, parquet flottant...)

**Depuis 1952**

**Tél. 03 29 91 07 79**

sarl.joannes@orange.fr

## Avec les élus du territoire

Présentation et discussions de projet avec le sénateur de la Meuse et quelques dirigeants d'entreprises à Vignot le 5 juin 2020



Et le député Bertrand Pancher le 3 juillet 2020



## Avec les parents d'élèves

Compte rendu de la rencontre avec les représentants des parents d'élève

Le 08/07/2020, une réunion de présentation de la nouvelle équipe était organisée à la mairie avec une délégation des représentants des parents d'élève de vignot.



Cette réunion s'est déroulée en présence d'une équipe de la municipalité (Mr David Sinama, Mme Karine Lang et Mr Fabrice Gérardin). Les parents d'élèves étaient représentés par Mme Emilie Jouanny, Mme Audrey Vauthier, Mme Aurore Mennuni, Mme Sabrina Cuny et Mme Blandine Badahoui-Thiery. Ce fut un moment riche de partages et d'échanges.

La municipalité rappelle que l'objectif général est de soutenir les représentants de parents d'élèves dans leurs rôles au travers d'une association « Intergénérationnelle » qui aura pour but :

- favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs à un grand nombre d'enfants
- la mise en place d'ateliers « périscolaires » à la salle du lavoir : l'objectif de ces ateliers est de favoriser l'épanouissement social de tous les enfants en les accompagnant vers des activités qu'ils ont rarement l'opportunité d'appréhender.

*David Sinama, 1<sup>er</sup> adjoint*

## Retour des représentants des parents d'élève :

C'est d'un pas enthousiaste que nous, parents d'élèves de l'école de Vignot, nous sommes rendus à une réunion avec une partie de la nouvelle équipe municipale du village afin d'échanger sur notre rôle, nos souhaits et projets à venir.

Les premiers mots qui nous viennent à l'esprit sont : **dynamique et accessibilité !**

Bien évidemment toutes les personnes présentes sont d'accord sur le fait de vouloir donner une nouvelle dynamique au village en associant tous les vignotins, du plus jeune au plus ancien.

L'équipe de parents d'élèves souhaite travailler en partenariat avec l'équipe enseignante et l'équipe municipale afin de satisfaire au mieux les besoins de chacun.

Nous pensons que cela est possible grâce à une bonne communication et une relation de confiance. Ne pas trop se disperser et se concentrer sur des projets où chacun y trouvera sa place.

Le côté intergénérationnel est un point à retenir, et à encourager.

Les projets ne sont pas essentiellement axés sur les loisirs des enfants mais aussi proposer de l'aide, des conseils, des temps de paroles aux parents qui le souhaitent.

Nous remercions l'équipe municipale de nous avoir conviés à cette 1<sup>ère</sup> rencontre et les encourageons vivement dans ce début de «mandat» dynamique.

**Vignot bouge, il faut le souligner et l'apprécier !**

*Délégation des représentants de parents d'élèves de vignot*

Pour améliorer la vie dans la commune et en particulier le stationnement, la municipalité a fait matérialiser un emplacement de parking handicapé au «1 rue pasteur» ainsi que des arrêts minutes «Rue de la République» devant la boulangerie Danjou, ainsi que «Place Charles de Gaulle». D'autres zones d'interdiction de stationnement ont été rénovées ou créées pour la sécurité de tous.



Des travaux ont eu lieu également au cimetière avec le réaménagement de l'espace des poubelles.



**AVANT**



**APRÈS**

## Informations sur les règles en vigueur

### BRUITS :

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

- Les bruits de chantier sont autorisés entre 7h et 20 du lundi au samedi (sauf jours fériés) Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

- Les appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...) sont autorisés :

De 8h à 12h et 14h à 19h30 du lundi au vendredi

De 9h à 12 et 15h à 19h le samedi

De 10h à 12h les dimanches, jours fériés



### - Tapage nocturne

Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3<sup>e</sup> classe, comme prévu par l'article R.623-2 du code pénal.

Il est rappelé qu'un aboiement continu, une mobylette trop bruyante, les hurlements répétés d'un enfant... sont considérés comme des nuisances pouvant porter atteinte à la tranquillité publique.

### NOS ANIMAUX :

Les animaux doivent faire leurs besoins dans les caniveaux. Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics. (sacs bientôt disponibles en mairie).

Tout manquement est passible d'une contravention dont le montant est fixé par arrêté municipal.

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

A la question les animaux doivent-ils être tenus en laisse dans les lieux publics la réponse est : oui. Le propriétaire est toujours responsable de son animal et des actes qu'il occasionne.



### VOIE PUBLIQUE :

Dans le cas d'un lotissement, c'est à chaque propriétaire d'assurer l'entretien de sa partie de trottoir.

Pour un immeuble d'habitation de plusieurs étages en copropriété, l'entretien du trottoir situé devant l'immeuble incombe au syndic de la propriété.

Pour un immeuble où un seul propriétaire loue plusieurs logements, l'entretien du trottoir repose sur chacun des occupants, mais peut également être défini de manière conventionnelle.

Suivant les règlements locaux, l'entretien du trottoir peut se limiter à un passage d'un mètre de large ou jusqu'au caniveau. Il comprend :

- Le nettoyage des feuilles mortes et détritiques,
- Le désherbage,
- Le dégivrage de la neige ou du verglas,
- L'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.



### NOS JARDINS :

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

# Extravagance

Salon de Coiffure  
mixte - climatisé

3 rue Pasteur  
55200 VIGNOT

Tél : 03 29 92 05 56



Extravagance



Réalisations de vos commandes florales pour toutes les occasions de la vie  
Naissance, Baptême, Anniversaire, Mariage, Deuil, Réception...

# Dépôt des ordures et tri sélectif

Ici aussi, certaines règles de bon voisinage s'imposent :

- Dépôt des bouteilles et verres entre 8h et 22h et si possible éviter le dimanche
- Ne pas surcharger les bennes et containers et aller plus loin vers un autre point
- Ne pas laisser ses poubelles dans la rue après le passage des éboueurs, elles doivent être rentrées dans un local ou dans votre cour ou jardin

**En aucun cas, les gros déchets, les déchets verts, les gravats, la ferraille ne doivent être déposés près des containers, mais à la déchetterie.**



## Le marché local du samedi

Rencontre avec Patrick Boyé, en charge du P'tit Marché Vignotin.

Tout a commencé avant que notre équipe ait pris la tête de notre commune, lors d'une discussion et d'autres personnes de l'équipe

- «Toi Patrick tu ferais quoi pour notre village ?

- Moi je mettrais en place un petit marché pour que les gens de vignot se retrouvent pour échanger et partager des moments conviviaux, rien de tel que de faire ses petites courses en plein air en discutant de choses et d'autres avec les amis que l'on croise devant l'étalage de fruits et légumes ou le boucher ou autres produits proposés par les camelots.»



L'équipe municipale espère vous satisfaire en mettant à proximité de chez vous un lieu où vous pourrez trouver de nouveaux produits.

Créer de l'attractivité, animer le village, apporter des solutions des consommations locales est le triptyque auquel doit répondre le P'tit Marché Vignotin.

Nous travaillons afin d'amener sur les étales davantage de produits locaux et bio.



Et c'est par votre participation et le relai que vous ferez de cette initiative qu'elle s'inscrira comme un succès durable.

Je vous remercie et vous souhaite un agréable samedi matin sur le marché de vignot.

*Patrick Boyé*

## Le développement d'Imagin'Sport

La salle Imagin'Sport situé à l'entrée du village est en plein développement, avec sa formule sans engagement elle compte 1000 inscriptions pour environ entre 300 et 550 personnes par mois à la salle.

Depuis peu le complexe s'est agrandi avec une location de canoë tous les jours de 9 à 18h sur réservation, cette idée est venue durant le confinement nous confie Rudy Marchall et Vérahellena Fortes les gérants en voyant le beau temps et le magnifique cadre environnemental avec la Meuse à deux pas. Après renseignement auprès de l'office du tourisme et de Jeunesse et Sport le projet était lancé. Cela permet aux gens de se promener et se rappeler à des souvenirs le long de la Meuse.



# IMAGIN' SPORTS

## CARDIO - MUSCULATION FITNESS

### ABONNEMENT SANS ENGAGEMENTS

31 RUE DU GENERAL VERNEAU

55200 VIGNOT

SIRET 845 025 808 00013





Autre projet d'agrandissement du complexe, la plage de beach soccer avec une terrasse pour se désaltérer et se restaurer avec des salades et une plancha, avec une belle inauguration le ... Août, l'accès est gratuit pour les adhérents à la salle, et est de 5€ pour les autres. Ce développement favorise l'activité physique et offre un panel très intéressant pour toutes personnes désirant faire du sport. Les jeunes peuvent donc venir profiter de cet espace, se rencontrer et garder la forme. Les travaux ont été réalisés par des entreprises locales (Soyer, l'Héritier et Chardot) pour garder cette dynamique de proximité.

De petits évènements sont prévus comme des tournois de beach soccer où les participants font leurs équipes et se lancent à l'assaut du terrain.

Toujours pour attirer les vignotins, un tarif préférentiel est mis en place pour les membres d'une association de Vignot (sur justificatif), de plus le complexe est ouvert à l'organisation de divers événements.

Un studio Air BnB (hébergement) sera mis prochainement à la location pour la nuit, le week-end ou la semaine.

Toutes les informations disponibles sur Facebook, Imagin'Sports



**Refonte du site municipal pour plus de clarté de communication : [www.vignot.org](http://www.vignot.org)**

**Nouveau journal municipal dont vous lisez le 1<sup>er</sup> exemplaire**

Consultation publique  
écocitoyenne  
sur le reboisement du  
Vignot  
du 22 juin au 22 décembre 2020 :

Le retour de la végétation dans le village est une démarche éco-responsable en faveur du développement durable qui permettra d'enjoliver le village mais aussi de faire diminuer la température car les arbres en respirant consomment le CO2 de l'air ce qui favorise une autorégulation de notre environnement.

Nous agissons pour vous !



Pour une durée de 6 mois du 22 juin 2020 au 22 décembre 2020, dites-nous où vous voudriez revoir des arbres et de la végétation dans Vignot !  
Formulaire de proposition préalable disponible gratuitement en Mairie, c'est à vous que nous demandons car vous êtes les premiers concernés  
Toute demande sera étudiée suivant le respect de la législation en vigueur

Secrétariat de Mairie :  
Tel: 03.29.91.12.90  
Fax: 03.29.91.57.26  
M@il : [secretariat@communesdesvignot.fr](mailto:secretariat@communesdesvignot.fr)  
Horaires d'ouverture au public :  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h00 à 17h00  
Site web : [www.vignot.org](http://www.vignot.org)



Mairie de Vignot



## Une nouvelle année commence pour les clubs vignotins avec des précautions supplémentaires bien sûr

### Ticket Sport :

La municipalité de Vignot souhaite aider au financement de licence sportive ou l'adhésion à une association pour les jeunes de 6 à 18 ans et les étudiants.

Le montant de l'aide peut varier de 4€ à 30€ par enfant.

L'aide sera versée une seule fois par enfant.

Exclusivement pour les Vignotins et à destination de club ou association de Vignot.



## Toutes les manifestations sur le site [www.vignot.org](http://www.vignot.org) rubrique agenda des manifestations

Le 22 Août dernier  
Opération marche ramassage déchet  
dans la commune



Fête du village annuelle le 4 octobre avec la présence des forains.



Marche aux 6 citrouilles le 31 Octobre en fin d'après-midi dans une ambiance halloween avec 2 parcours différents et des surprises à la clef.



**AFM  
TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUÉRIR



Week-end téléthon  
avec les clubs de Vignot  
aux Ouillons



## Talents d'ici

Laissez nous vous surprendre

### Concert de musique classique Sonates pour la flûte traversière



Thibaud Sarocchi



Lucile Sarocchi

Eglise de Vignot  
Le dimanche 20 Septembre 2020 à 15h  
Participation libre



## Talents d'ici

Laissez nous vous surprendre

### Exposition peinture



Salle du Lavoir  
Le 19 Septembre à partir de 10h  
Exposition artistique de Léa LAURUT

**Incontournable  
Saint Nicolas  
le 4 Décembre 2020**



## Création de deux nouvelles associations.

«Vignot Nature et Sports»  
pour faire vivre la commune  
avec le développement des  
sentiers.



### Vignot Nature et Sports



«La Vignotine»  
une association intergénérationnelle  
avec l'organisation de nouvelles  
manifestations à prévoir

Renaissance de l'association  
«Le P'tit Paille en queue»  
sur la danse et culture Réunionnaise.



Association le P'tit Paille en Queue  
20 Rue Noblanvau  
55200 Vignot  
Tél. 06 45 22 83 32

# BOULANGERIE - PÂTISSERIE

*Séverine et Olivier*  
**DANJOU**



**2 rue de la République**  
**55200 VIGNOT**  
**03 29 91 08 32**

# Brasserie le Crystal

*Brasserie – Bar – Restaurant*



**vous accueille**  
**à Vignot**  
**17 rue Pasteur**

## Naissances :

- **Nolhan CAREZ** né le 16/07/2020  
Parents : M<sup>me</sup> Emerald CAREZ (née LAO) et M. Alexandre CAREZ
- **Alice PIERRON-DAVID** née le 03/06/2020 à Nancy,  
Parents : M<sup>me</sup> Mélissa PIERRON et M. Tristan DAVID
- **Naël ZERBO** né le 24/05/20  
Parents : M<sup>me</sup> Marie ZERBO et M. Ibrahima ZERBO

## Décès :

**M. Gilbert ALLARD** décédé le 23/02/20

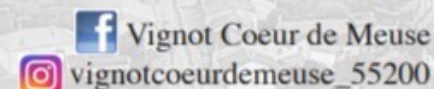
## Se tenir informé et nous contacter :

### Secrétariat de Mairie :

Tel: 03.29.91.12.90

Fax: 03.29.91.57.26

M@il : [secretariat@communedevignot.fr](mailto:secretariat@communedevignot.fr)



Vignot Coeur de Meuse

vignotcoeurdemeuse\_55200

### Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00

Site web : [www.vignot.org](http://www.vignot.org)

### Secrétariat du SIVU des Ouillons :

Tel : 03.29.91.50.33

M@il : [sivudesouillons@communedevignot.fr](mailto:sivudesouillons@communedevignot.fr)

### La Communauté de Communes de Commercy - Void - Vaucoleurs :

Maison des Services – Château Stanislas 55200 COMMERCY

Tel : 03.29.91.21.88 – Fax : 03.29.91.18.85

M@il : [cc-cvv@orange.fr](mailto:cc-cvv@orange.fr)

Site web : <http://cc-cvv.fr/>